

# LE PARC, UN TERRAIN D'AVENTURES POUR LES ENFANTS

Témoignage de Débora VAN KERKHOVE, Directrice de l'asbl Récréation  
Propos recueillis par Isabelle VANVAREMBERGH, support de communication,  
Direction ATL, ONE



**"Quand les enfants sont libres de se mouvoir dans la nature, leur force se révèle. Le poète sent la fascination d'un fin ruisseau surgissant entre les pierres, le petit enfant le sent aussi. Il s'enthousiasme et rit, et veut s'arrêter pour le toucher de la main, comme pour le caresser. Personne que je sache, n'a aussi bien admiré le modeste insecte ou le parfum d'une petite herbe", Maria MONTESSORI.**

## Quel est le contexte de ce projet ?

Récréaction J.G. est une association sans but lucratif (asbl), opérateur d'accueil extrascolaire depuis 2015, agréé et subventionné par l'**ONE**.

Elle est implantée dans les infrastructures des 5 écoles partenaires :

- Ecole Saint Sauveur à Petit-Enghien
- Ecole Saint-Vincent à Enghien,
- Ecole Saint-Nicolas à Enghien,
- Institut Albert 1er à Enghien,
- Ecole communale de Marcq

Elle propose un **service payant**, accessible sans inscription et sans conditions, pour accueillir les enfants en dehors des heures d'ouverture de l'école. Les activités sont destinées aux **enfants de 2,5 à 12 ans** inscrits dans une de ces 5 écoles partenaires. Ceux-ci sont accueillis au sein de leur établissement tous les jours de la semaine. Plus ou moins 400 enfants sont accueillis par jour durant l'année.

L'asbl compte 4 employés et réunit une soixantaine bénévoles et chercheurs d'emploi et quelques enseignants / enseignantes. Ces accueillants / accueillantes extrascolaires sont répartis / réparties en équipe dans les écoles. L'organisation de l'accueil extrascolaire est possible grâce à l'implication de tous et toutes. Les accueillants / accueillantes extrascolaires sont tous formés / formées et/ou suivent des **formations** continues conformément au Décret Accueil Temps Libre (ATL). L'équipe de RécréAction J.G. propose d'accueillir les enfants avant le début des cours dès 6h30 et après la fin des cours jusque 18h30 et est présente aussi pour participer à l'organisation du temps de midi.

RécréAction J.G. est gérée par un Conseil d'Administration dont les membres sont les directions d'école, les Pouvoirs Organisateurs, l'échevine de l'accueil extrascolaire, la coordinatrice ATL et la directrice de l'asbl. L'association participe au programme CLE du service extrascolaire de la Ville d'Enghien.

## Les mercredis au parc d'Enghien



Débora VAN KERKHOVE, Directrice de l'asbl Récréation explique le projet des mercredis au parc.

Quand j'ai démarré dans la fonction de direction, il y a un peu plus de 2 ans, j'avais des projets plein la tête. J'en ai toujours autant !

Mettre en place quelque chose de nouveau, amorcer des changements, cela prend du temps.

Ce projet d'activités à l'extérieur me trottait dans la tête depuis longtemps. A Enghien, les habitants ont la chance d'avoir à leur disposition un bel espace public, le parc. C'est un espace génial à investir avec les enfants.

Pour les parents et les accueillants / accueillantes réticents / réticentes à l'idée d'activités à l'extérieur toute l'année, la COVID a été une alliée. Les recommandations de l'ONE de sortir, de proposer les accueils à l'extérieur quand on en a la possibilité, étaient une belle occasion pour lever les obstacles et concrétiser ce projet.

Le projet se déroule dans le parc d'Enghien, le mercredi après-midi avec des enfants de 3 écoles du centre d'Enghien (à proximité du parc). Les enfants dont les parents ont donné leur autorisation participent à l'activité. Concrètement, un groupe de 10 à 15 enfants maximum accompagné par 2 à 3 adultes profitent du parc pendant 2h. Si trop d'enfants sont inscrits à l'activité, nous organisons l'activité en 2 groupes et proposons 2 sorties d'1h aux enfants.

Nous mettons tout en place pour que les enfants qui ont l'autorisation parentale puissent participer aux activités.

**Ce sont réellement des activités de temps libre pour les enfants qui y participent. Les adultes accompagnant les encouragent à faire un maximum ce qu'ils ont envie, ce qu'ils veulent** : se promener, participer à des jeux collectifs (sans matériel) proposés, courir, sauter, construire une cabane, se poser pour lire un livre emprunté dans la « boîte à livres » du parc, s'asseoir par terre et observer les fourmis, rassembler les feuilles, sauter dans les flaques, ...

## Quels sont les principaux freins ?

Les freins principaux, surtout soulevés par les adultes sont **une série de préjugés**.

« Qu'est-ce que les enfants vont aller faire au parc ?

« Pourquoi aller dehors quand il fait froid ? Si les enfants sont enrhumés, ils risquent d'être suspectés de covid et si c'est le cas d'être exclus de l'école et l'accueil extrascolaire ! »

« Il faut garder les enfants à l'intérieur, bien au chaud, à l'abri de la pluie et du vent »

« C'est dangereux ! Il y a beaucoup plus de risques d'accidents à l'extérieur. »

## Et les facilitateurs ?

Les facilitateurs sont heureusement plus nombreux.

Le premier, c'est d'avoir un super **espace public à disposition**. Ce qui facilite aussi la mise en place du projet, ce sont des personnes qui ont une expérience d'animations de jeux à l'extérieur, **motivées par le projet**, qui aiment sortir, qui connaissent le parc ou qui y font du sport régulièrement, qui ont envie de s'y engager, ...

C'est important aussi de **communiquer sur le projet**, de diffuser des photos sur la page FB qui montrent des enfants dehors, dans le parc et par tous les temps !

Nous rappelons les sorties du mercredi par des messages aux parents (via la page Facebook) : attirer l'attention de la sortie prévue et de prévoir des vêtements appropriés en fonction du temps.

Les **partenariats** avec l'échevine de l'ATL, Nathalie VAST et la coordinatrice ATL, Laurence SCHLESSER, sont souteneurs pour le projet.

## Quels sont les bénéfices pour les enfants et les adultes ?

Un des premiers bénéfices, est de **diminuer la propagation du virus**.

L'accueil extrascolaire est un moment privilégié où les enfants peuvent crier, bouger, sauter ; 100 enfants dans un local, cela génère du bruit, des cris, de l'énerverment et des conflits à gérer. A l'extérieur, les **enfants sont plus calmes, plus sereins**. Les rapports entre eux sont différents à l'extérieur. D'autres liens se nouent entre enfants, avec les adultes et les rapports sont plus positifs.

En 2019, nous avons réalisé un petit sondage auprès des enfants. Ceux-ci se plaignaient du bruit. Les espaces d'accueil dans les structures scolaires sont étriés et peu adaptés pour certaines activités. Les règles à faire respecter pour le bien vivre ensemble, pour maintenir un climat agréable et réguler les contacts sont nombreuses. Les accueillants / accueillantes s'énervent, le bruit et les conflits sont nombreux.

**A l'extérieur, les enfants disposent de plus d'espaces, de plus de liberté de mouvements, plus de liberté pour parler, crier, ... et évoluer comme bon leur semble.**

## Quels sont les changements observés ?

Les premiers changements observés sont les **liens plus nombreux entre enfants les uns avec les autres, d'âges différents**.

Le nombre d'enfants est moins élevé, le groupe est plus facile à gérer.

L'environnement pour évoluer à l'extérieur est plus spacieux. Les enfants sont et se sentent plus libres. Le parc leur appartient et ils peuvent l'investir comme ils le veulent sans devoir partager un espace réduit, des jeux, ...



Les **consignes à respecter sont simples** et les règles moins nombreuses que celles imposées à l'intérieur (jeter les papiers dans les poubelles, se tenir à une distance raisonnable du plan d'eau, ...).

Les **conflits sont moins nombreux** à gérer et les accueillants / accueillantes doivent moins crier, au contraire des espaces plus petits propices à la bagarre et dans lesquels les accueillants et accueillantes sont obligés d'intervenir souvent.

Le projet poursuit de petits objectifs, sans trop d'ambition, sans objectifs d'apprentissages précis, sans recherche d'une quelconque performance. **Un indicateur de réussite de l'activité est que les enfants entraînent leurs parents au parc et leur expliquent ce qu'ils connaissent.**

Les enfants attendent vraiment ces sorties. Il est arrivé que des enfants pleurent parce qu'ils ne peuvent pas participer. Par exemple parce que leur parent vient les chercher plus tôt à l'accueil.

Ce projet en amène d'autres comme des animations lecture à l'extérieur, des animations « extra muros » : proposer des rencontres avec d'autres adultes, avec d'autres environnements (la gare, ..), faire du lien avec les commerçants, les personnes de la maison de repos, ...

## Pour conclure

Ces activités extérieures dans le parc sont bénéfiques pour les enfants et les adultes qui les accompagnent. Elles proposent aux enfants qui y participent un **cadre différent de leur environnement habituel, avec des règles spécifiques, propice pour nouer d'autres liens entre enfants, entre enfants et adultes, entre adultes.** Elles pacifient les relations.

Se ressourcer à l'extérieur, vivre directement des aventures dans le parc, dans un espace public, cela permet aussi aux enfants de **se rendre compte des bienfaits de la nature.** C'est utile pour leur avenir.

Ce « petit » projet est sans prétention et pourtant il fait « bouger les lignes ». Les constats sont positifs. La motivation et l'engouement des enfants, des accueillants / accueillantes à participer au projet, par tous les temps, en sont un beau témoignage.

## Liens utiles :

- Coordonnées de contact de l'asbl :
  - adresse mail : [recreationjg@gmail.com](mailto:recreationjg@gmail.com) ,
  - Page Facebook : <https://www.facebook.com/ASBL-R%C3%A9cr%C3%A9action-JG-Enghien-accueil-extrascolaire-2258400337735188>
  
- Lien vers le site de la ville d'Enghien présentant le projet :
  - brochure présentant les services ATL d'Enghien : <https://www.enghien-edingen.be/fr/ma-ville/services-communaux/accueil-temps-libre-extrascolaire/brochure-atl-2020-2021.pdf>
  - le projet de la petite école d'Enghien : <https://ecolepetitenghien.be/garderie-et-etude/>
  - Le règlement d'Ordre Intérieur : <https://ecolepetitenghien.be/wp-content/uploads/2020/01/ROI.pdf>